Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 99 (1954)

Heft: 4

Artikel: Administration et logistique

Autor: Gil, J.-P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342578

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Surrey, lors de la deuxième démonstration, les visiteurs ont pu voir, à l'Etablissement de recherches sur les véhicules de combat, des travaux en cours qui, normalement, sont tenus secrets; plus tard, ils ont pu examiner ailleurs le nouveau matériel d'artillerie et de radio et les plus récents modèles de voitures et de camions de l'Armée.

Les membres de la mission de la Communauté Européenne de Défense feront leur rapport à leurs supérieurs hiérarchiques sur ce qu'ils ont vu durant leur visite. Ils semblent avoir été impressionnés par les démonstrations sur le terrain. Peut-être l'esprit de bonne volonté et de collaboration qui a dicté l'invitation transmise est-il même plus important pour la Communauté de Défense, en ce qu'il donne un avant-goût de ce que doit être l'avenir.

DAVID GREENHALGH

Revue de la presse

Administration et logistique¹

L'auteur paraît vouloir engager une action assez vive contre l'introduction de l'emploi du terme « logistique » dans les forces armées anglaises. Celui-ci a été mis (ou remis) à la mode en Europe par les Américains. Les hautes autorités anglaises, soucieuses à juste titre d'unifier l'usage des termes entre les nations anglo-saxonnes en déterminant leur valeur exacte, ont été amenées à établir avec précision les définitions des deux termes en cause. Or l'auteur prétend que cette distinction n'était pas nécessaire, l'un ou l'autre de ces mots ayant à peu près le même sens dans chacun des deux pays.

Les définitions qu'il reproduit, mises au point officiellement en Angleterre, font apparaître en effet plutôt des nuances qu'une distinction fondamentale. Ainsi, d'après le nouveau concept britannique, *l'administration est l'organisation* (...), le mouvement et le maintien des hommes et du matériel,

¹ Article du It-colonel W. Bull, paru dans Army Quarterly (Angleterre).

avec en outre des variations de sens selon chacune des trois forces armées (inutile d'ajouter qu'il ne s'agit pas du sens français du mot administration, ou plutôt d'un des sens de ce mot-là); la logistique est la science de l'établissement des plans et de l'exécution de mouvements du maintien des forces. Cette dernière définition est donc presque une redite, sous une forme différente, de la précédente.

Puis l'auteur se livre à une étude de l'histoire de ces deux termes en puisant aux sources anglaises : en 1628, le mot logistique avait un sens mathématique et en 1879 on le trouve employé pour désigner le vivre et le couvert (sens français dérivé du mot logis). Son introduction aux Etats-Unis dans un sens militaire paraît remonter à la traduction qui y a été faite de l'œuvre de Jomini. Celui-ci l'emploie dans le sens admis par les Américains. Son « Art de la guerre » fixe ce point en ces termes : « La logistique est l'art de faire exécuter les mouvements des armées. Elle comprend l'ordonnancement et les détails des marches, des camps et le cantonnement et le ravitaillement des troupes ». Modernisée, cette formule est donc fort proche du sens américain ; toutefois, il faut ajouter qu'en son temps elle n'avait pas trouvé de diffusion dans les armées européennes.

En d'autres termes le mot a deux origines et donc deux sens différents :

- l'un dérive du bas latin (logisticus) et de provenance grecque: calculer, évaluer; c'est donc le sens mathématique, dans lequel le comprennent les Anglais;
- l'autre, d'origine française (logis); il subsiste dans les termes : major général des logis (emploi périmé), maréchal des logis; il voulait dire loger, cantonner, assurer les mouvements de la troupe et sa subsistance; son emploi comme tel a également été perdu (la terminologie française utilise le terme ravitaillement, qui est mission de l'Intendance); mais ce sens a donc refleuri aux Etats-Unis grâce au général Jomini.

L'auteur de l'article fait encore de nombreuses citations de textes de chefs britanniques montrant que ce second sens n'était pas celui admis par ses compatriotes. Néanmoins il propose qu'il soit adopté par tout le monde, comme terme unique, à l'égal de nombreux autres termes militaires (camouflage et d'autres ayant été adoptés) provenant du « charmant langage » des Français.

Au premier abord la dispute peut sembler ne concerner que les forces anglaises. Or elle les déborde largement. Elle touche en fait toutes les nations occidentales, qui doivent chercher à unifier leur terminologie. Et cela vaut également pour les Français qui avaient perdu l'usage de cette expression, pourrait-on ajouter. En outre, d'une manière beaucoup plus générale, la question est d'un gros intérêt au moment où l'unification du langage militaire dans la future armée européenne est à l'ordre du jour.

J.-P. Gil

L'artillerie atomique tactique¹

L'étude en question a été précédée d'une introduction de la rédaction de la Revue suisse accentuant les propres réserves que formule l'auteur quant à l'insuffisance d'informations certaines dans ce domaine. En outre la rédaction, elle-même, élève d'autres objections concernant les premières conclusions, ou supputations, dans lesquelles s'engage l'auteur. La moins patente de ces objections, toutefois, a trait à la nécessité de nouveaux échelonnements en profondeur des moyens de combat, ceci pour une raison d'impossibilité d'assurer le commandement. Or, dès maintenant, on s'accorde à admettre de maints côtés que l'introduction de l'artillerie atomique sur les champs de bataille y aura comme premier

¹ Article de J. Pergent, texte en français, paru dans l'Allg. Schw. Militärzeitschrift (nov. 1953).